

ANNEXE

EXTRAIT D'UN RAPPORT

DE

M. S. STASSART

Ingénieur en chef Directeur du 1^{er} arrondissement des mines, à Mons.

Il n'est fait usage de poudre noire, dans mon arrondissement, qu'au charbonnage de Blaton, classé dans la catégorie des mines non grisouteuses. Sauf dans ce charbonnage, on se sert exclusivement de la mise à feu électrique. Trois charbonnages (Buisson, Ciply, Genly) emploient uniquement des détonateurs à basse tension, un quatrième (Bonne-Veine) les utilise concurremment avec ceux à haute tension.

Le tableau ci-dessous, dans lequel je n'ai pas fait figurer le charbonnage, classé non grisouteux, de Blaton, parce qu'on n'y emploie pour ainsi dire que de la poudre noire, permet de comparer les quantités d'explosifs brisants et de détonateurs, utilisés dans chaque groupe de couches ou de mines.

Le quotient de ces deux chiffres ne représente pas la charge moyenne, les ouvriers ayant l'habitude de placer deux détonateurs, quand ils se servent d'explosifs n'ayant pas une grande aptitude à la détonation; néanmoins, ainsi que le faisait remarquer mon prédécesseur, feu M. l'Ingénieur en chef Marcette, on peut admettre que les variations de ce quotient sont sensiblement proportionnelles à celles de la charge moyenne.

CLASSEMENT DES COUCHES	Tonnage extrait		Quantités d'explosifs consommés		Nombre de détonateurs		Rapport de la quantité d'explosifs au nombre de détonateurs	
	1905	1907	1905	1907	1905	1907	1905	1907
1 ^{re} catégorie	12,950	12,540	628	593	2,657	2,482	0.237	0.239
2 ^e » A	148,590	197,280	3,660	3,564	13,360	13,211	0.274	0.270
2 ^e » B	1,077,600	1,065,300	26,342	20,593	100,426	80,542	0.262	0.255
3 ^e »	713,680	783,480	13,522	18,725	62,956	80,593	0.215	0.232
TOTAUX	1,952,820	2,058,600	44,152	43,475	179,399	176,828	0.246	0.246

Le rapport de la quantité d'explosifs au nombre de détonateurs est donc resté constant pour l'ensemble de l'arrondissement, n'accusant que des variations minimales pour les différentes catégories du classement.

Je passerai rapidement en vue les quelques faits qui méritent d'être signalés.

Mines sans grisou.

Au charbonnage de Blaton, on a commencé à employer, dans une faible mesure, il est vrai, des explosifs antigrisouteux pour le coupage des voies, en remplacement de la poudre noire.

En raison du danger des poussières, il est désirable que cette mesure prenne de l'extension. Je dois ajouter cependant que les travaux souterrains de ce charbonnage sont souvent humides.

Mines à grisou de la 1^{re} catégorie.

Le coupage des voies continue à se faire exclusivement à l'outil dans les exploitations de cette catégorie, lesquelles sont pratiquées par les puits n° 5 et n° 10 du charbonnage de Bois de Boussu.

Mines à grisou de la 2^{me} catégorie.

Les couches de cette catégorie sont exploitées par les puits précités du charbonnage du Bois de Boussu, — où, systématiquement, les voies sont coupées sans l'intervention des explosifs, — et par le puits n° 1 du charbonnage K (1).

Ce dernier est le seul charbonnage grisouteux du 1^{er} arrondissement où il soit encore fait usage d'explosifs non antigrisouteux pour une très faible partie, — 9 %, — du bosseyement des galeries. J'espère bien n'avoir plus à signaler cette exception dans la prochaine statistique.

A ce même charbonnage, la consommation d'explosifs au coupage des voies par 1,000 tonnes de charbon extrait et la densité du minage n'accusent qu'une très légère diminution : ces chiffres sont respectivement de 22 kilog. (au lieu de 23 kilog. en 1905) et de 17 (au lieu de 18 en 1905).

(1) Nous remplaçons par une lettre, le nom du charbonnage mentionné par M. l'Ingénieur en chef Directeur.

Mines à grisou de la 2^{me} catégorie B.

Par contre, dans les mines ressortissant à cette catégorie, lesquelles sont de loin les plus importantes, puisqu'elles produisent 1,065,300 tonnes, on constate une réduction notable.

C'est ainsi que, pour l'ensemble, la consommation moyenne au coupage des voies pour 1,000 tonnes passe de 10 à 5 kilog. et la densité du minage de 7 à 4.

Et, cependant, deux charbonnages ont vu leur densité du minage augmenter le premier de 3 à 5, le second de 7 à 10.

Par contre, toutes les autres mines accusent des diminutions qui quelquefois sont très importantes : c'est ainsi que la consommation au coupage et la densité du minage pour la même opération, tombent respectivement :

de 4 à 3 et de 3 à 2 aux charbonnages réunis de l'Agrappe ;
de 10 à 8 et de 7 à 5 au charbonnage du Grand Bouillon ;
de 14 à 7 et de 11 à 6 au charbonnage de l'Escouffiaux ;
de 37 à 8 et de 20 à 5 au charbonnage du Buisson.

La réduction vraiment remarquable à ce dernier charbonnage tient à de nombreuses causes :

Au puits n° 1, le minage a été suspendu, à l'intervention de l'Administration des mines : dans la couche Deux-Laies, à cause du remontage des tailles ; dans Cédixée et Plate-Veine, à cause de venues de grisou.

Au puits n° 2, la nature des terrains encaissants a permis de supprimer le minage dans Petite-Plate-Veine en droit ; d'autre part, pendant près de six mois, le minage a été suspendu dans Deux-Laies, en raison de ce que le volume du courant ventilateur prévu à l'arrêté de dérogation n'était pas atteint.

Au puits n° 3, on a pu couper la voie à l'outil dans Petit-Buisson par suite de la moindre dureté des terrains.

Enfin, l'exploitation de la couche Grande-Bibée, dans laquelle on ne mine que sur les voies d'entrée d'air, a été très intense en 1907 ; cette veine a donné 55,000 tonnes sur une production totale de 157,030 tonnes, soit 35 %, tandis qu'en 1905, 18,190 tonnes en furent extraites, soit 12 % seulement, pour une production de 149,400 tonnes.

Mines à grisou de la 3^{me} catégorie.

Deux charbonnages seulement ont fait usage d'explosifs pour le coupage des voies et encore pour une valeur excessivement minime, 128 kilog., si on tient compte que la production de ce groupe a atteint 783,480 tonnes.

Travaux préparatoires.

Le tableau ci-après permet de constater les progrès de la consommation des explosifs antigrisouteux dans les travaux préparatoires.

CLASSEMENT DES COUCHES	EXPLOSIFS DE TOUTES ESPÈCES		EXPLOSIFS ANTIGRISOUTEUX		Pourcentage D'EXPLOSIFS ANTIGRISOUTEUX	
	1905	1907	1905	1907	1905	1907
Mines à grisou 1 ^{re} catégorie . . .	628	593	139	593	22	100
— 2 ^e —	1,875	2,084	436	1,131	23	54
— } A						
— } B	15,584	14,959	9,019	11,836	58	80
— 3 ^e — . . .	13,159	18,597	7,469	14,417	57	76
Totaux . . .	31,246	35,640	17,063	27,977	55	78

Il en résulte que, en l'absence de toute prescription réglementaire, et grâce à la bonne volonté des Exploitants et aux conseils de l'Administration des mines, plus des trois quarts des explosifs, consommés dans les travaux préparatoires, sont des explosifs antigrisouteux. Cette constatation est une réponse aux objections parfois formulées concernant l'insuffisance de puissance des explosifs antigrisouteux dans la pratique minière.